

Le Flash Bonnefamilien

Mai - n°41/03

Cérémonie du 8 Mai

INVITATION

André QUEMIN

Maire de Bonnefamille

les adjoints et l'ensemble du conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à

La cérémonie du 79^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945

Le mercredi 8 Mai 2024 à 11 Heures

-Rassemblement sur le parking devant la mairie

-Défilé puis dépôt de gerbe au monument aux morts

Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants

-À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité



Permanence services des impôts

La Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) organise des permanences dans les locaux de l'Accueil France Services COLL'in communauté afin d'aider les usagers à réaliser des démarches relatives aux impôts (déclaration de revenus).

N'hésitez pas à prendre rendez vous au 316 rue du Colombier ou par téléphone au 04.72.48.19.89.

Ces permanences auront lieu :

- Le vendredi 3 mai 2024 de 9h à 16h
- Le jeudi 16 mai 2024 de 14h à 17h
- Le jeudi 23 mai 2024 de 14h à 17h



Taux de l'imposition locale 2024

Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, l'ensemble du conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget 2024. Après concertation, il a été décidé que les taux d'imposition communaux resteraient inchangés pour l'année 2024.

Pour rappel, il s'agit de la 22^{ème} année consécutive sans augmentation de la part communale



Taux d'imposition locale	
Taxe d'habitation	13.86%
Taxe foncière bâtie	31.58%
Taxe foncière non bâtie	66.14%

Collecte ordures ménagères!

Pas de collecte le mercredi 1er mai, elle est reportée au jeudi 2 mai. Ne sortez pas votre bac à ordures ménagères le mardi 30 avril au soir mais sortez le mercredi 1er mai au soir.

Pour plus d'informations, consulter le site internet www.smnd.fr

Point voirie!

Les potelets de la place qui avaient été couchés par un camion (toujours non identifié à ce jour) ont été remis en place.

Dans le cadre du plan pluriannuel de l'entretien des voiries institué par la municipalité, des travaux de reprise d'accotements et de voiries ont été effectués dernièrement Route de Villefontaine et Montée de Chavant.

Les prochains travaux envisagés concerneront la poursuite de la reprise de l'accotement Chemin du Château ainsi que l'accotement droit Chemin de Comberousse.

Des travaux plus conséquents seront réalisés Chemin de Comberousse, côté gauche, à l'issue de travaux d'enfouissement au profit de l'entreprise Free.



Dans le but de toujours améliorer la réactivité dans l'entretien des voiries, Luc MAGNARD, votre employé communal dispose désormais d'un stock de « goudron froid ».

Il peut dorénavant intervenir dans les meilleurs délais pour mettre fin au désordre :

L'opération Nids-de-poule est lancée sur la commune ! 😊

Si vous constatez un début de trou sur la chaussée (hors accotements pour lesquels le « goudron froid » n'est pas pertinent) n'hésitez pas à le signaler à la mairie. 04.74.96.45.09 ou mairie@bonnefamille.fr

Calendrier!



Tournoi de pétanque en doublette

Le mercredi 1^{er} mai l'USB vous attend à partir de 10 heures au local associatif pour assister à son tournoi de pétanque en doublette. ATTENTION : liste de participants complète. Inscription complémentaire *éventuelle* sur place.



Permanence de la brigade de gendarmerie de Villefontaine

Mairie de ROCHE le jeudi 02 mai de 16 heures à 18 heures

Les permanences de la brigade de gendarmerie de Villefontaine reprendront sur la commune de Bonnefamille dès la fin des travaux de réhabilitation de la mairie.



Vide Greniers

Samedi 25 mai, le Comité des Fêtes organise son premier vide-greniers sur le terrain multisports. Inscription sur place à partir de 06 heures



Tournoi de pétanque du Sou des Ecoles

Le samedi 1^{er} juin le Sou des Ecoles vous attend à partir de 10 heures au local associatif pour participer à son tournoi de pétanque en doublette. Préinscription souhaitée auprès de Helder COELHO DE SOUSA au 06.84.84.67.96 .

Attention, nombre d'équipe limité.



La Bonnefamill'iale

Le dimanche 2 juin, l'association Unibike VTT TEAM vous propose une journée d'animation et de découverte du VTT en famille. Rendez vous au local associatif à partir de 9 heures.

Renseignements auprès d'Emmanuel RUIZ au 06.10.12.19.72

UNE QUESTION ? LA MAIRIE VOUS RÉPOND !

La mairie vous accueille pendant les périodes scolaires

le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

Et pendant les vacances scolaires du mardi au vendredi de 14h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h

